

**LA LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE CAVIGNAC DU  
1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2022**

**ARTICLE L.2121-25 du Code Général des Collectivités  
Territoriales**

L'An deux mil vingt-deux, le 1<sup>er</sup> décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal,  
Légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Guillaume CHARRIER, le  
Maire de la commune de CAVIGNAC  
Date de convocation du Conseil : le 24/11/2022

**Nombre de conseillers en exercice : 19 - Nombre de présents : 19 - Nombre de votants : 18**

**Présents :** Mmes Foucher (arrivée à 19h08), Coureaud, Pastureau, Garcia, Branco, Payet, Larsonneur (arrivée à 19h19), Gault, Lecroq, MM. Charrier, Jaubleau, Chaulet, Legrel, Roussel (arrivé à 19h08), Didier, Lasserre, Bussy, Malapeyre et Moioli (arrivée à 19h54)

**Secrétaire de Séance :** Mme Payet

**Ordre du jour :**

Adoption du procès-verbal à l'unanimité de la séance du 3 novembre 2022

**DELIBERATIONS :**

- Finances :
  - o DM1 BP Commune 11400 vote à l'unanimité
  - o DM1 BP Régie agricole 11406 vote à l'unanimité
  - o Admission en non-valeurs de produits irrécouvrables vote à l'unanimité
  - o Nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente vote à l'unanimité
- Ressources humaines
  - o Mise à jour du tableau des effectifs vote à l'unanimité
  - o Convention d'adhésion à l'offre de service et santé au travail du CDG33 vote à l'unanimité
- Domaine et Patrimoine
  - o Prolongation de la convention de mise à disposition de la petite maison de Marinier vote à l'unanimité
- Divers
  - o Motion de soutien à la viticulture vote à l'unanimité
  - o Information sur la sobriété énergétique de l'éclairage public (pas de vote)

A Cavignac, le 7 décembre 2022

Le Maire  
Guillaume CHARRIER